

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

ÎLES-DE-LA-MADELEINE



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00760-4 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot de la ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région des Îles-de-la-Madeleine, je suis fière de notre plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Ce plan constitue une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action régional permettra de guider les actions et les interventions de l'ensemble des partenaires en fonction des priorités des Madelinots. La vitalité de ce territoire dépend de nombreux facteurs, mais surtout de l'engagement et de la mobilisation de celles et ceux qui influencent son dynamisme. Nous avons ainsi la responsabilité de faire de cette région un moteur de développement essentiel pour le Québec.

Le territoire possède des caractéristiques uniques, des ressources et des atouts qu'il est crucial de valoriser pour qu'ils génèrent des retombées positives pour l'ensemble de la population. Ce plan d'action nous permettra de mieux nous préparer face aux défis auxquels les Îles-de-la-Madeleine sont confrontées, comme l'insularité, la nécessité de diversifier l'économie régionale, le manque de logements et les changements climatiques.

Notre gouvernement confirme ainsi sa volonté d'aller toujours plus loin en soutenant des solutions concrètes qui maximisent le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. Nous nous engageons fermement à rendre la région des Îles-de-la-Madeleine plus forte, prospère et durable!

Ensemble, continuons d'innover en matière de développement local et régional. Pour y parvenir, nous devons adopter une approche proactive et nous adapter aux enjeux en constante évolution. Soyons un modèle inspirant en favorisant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, continuons d'agir pour le bien-être des générations présentes et futures!

(Original signé)

Maïté Blanchette Vézina

Ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Mot de la présidente de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale des Îles-de-la-Madeleine (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités du territoire et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan d'action régional. Il est à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en répondant aux besoins des Madelinots.

Pour arriver à un tel résultat, une démarche de consultation a été effectuée dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Tant les ministères et organismes gouvernementaux que les partenaires issus de la démarche territoriale du Forum des partenaires des Îles-de-la-Madeleine et les élus ont participé à l'élaboration des priorités. Grâce à cette synergie, les élus régionaux ont été en mesure de déterminer cinq priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de la collectivité. Le plan d'action nous permettra de mettre en œuvre des actions concrètes et d'intervenir pour atteindre nos objectifs et répondre aux priorités établies.

Pour ma part, en tant que présidente, je travaillerai en étroite collaboration avec la ministre responsable du territoire des Îles-de-la-Madeleine afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives porteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une plus grande cohérence entre les parties prenantes, dans l'objectif d'assurer la vitalité de notre territoire.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun. Il nous permettra également d'ajuster progressivement nos interventions selon l'évolution des besoins du milieu.

Au bout du compte, les Îles-de-la-Madeleine seront plus à même de poursuivre leur développement, et les parties prenantes contribueront à l'amélioration de la qualité de vie de la population.

(Original signé)

Anne-Christine Boudreau

Présidente de la CAR et directrice du Bureau régional de coordination gouvernementale des Îles-de-la-Madeleine

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
CO ₂	Dioxyde de carbone
CMÎM	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
GES	Gaz à effet de serre
HQ	Hydro-Québec
IQ	Investissement Québec
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MRR	Ministre responsable de la région
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
OBNL	Organisme à but non lucratif
OCA	Organisme communautaire autonome
OVT	Occupation et vitalité des territoires
RÉGÎM	Régie intermunicipale de transport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
SHQ	Société d'habitation du Québec

Les priorités de la région des Îles-de-la-Madeleine (11)

À l'instar de plusieurs autres territoires du Québec, le territoire des Îles-de-la-Madeleine est confronté à divers défis socioéconomiques : le manque de logements locatifs, l'itinérance, le vieillissement de la population, la dispersion de l'habitat, la désuétude et l'absence d'infrastructures de mobilité active, etc. La pénurie de main-d'œuvre touche tous les secteurs d'activité économique et communautaire. Malgré la croissance de la population liée au bilan migratoire positif, le taux de remplacement de la main-d'œuvre démontre que la pression des départs à la retraite sur les nouveaux travailleurs est très forte. De plus, les principaux secteurs économiques peinent à attirer les jeunes travailleurs. Pour garantir la stabilité démographique de l'archipel, la structure et la capacité d'accueil, incluant l'accès au logement et à des places en garderie, sont des éléments déterminants. Bien que des places en garderie soient disponibles, les différents milieux de garde n'arrivent pas à les offrir par manque de personnel. Le climat social doit favoriser l'intégration et la rétention des nouvelles personnes arrivantes, incluant les travailleurs temporaires et saisonniers.

De plus, comme ailleurs dans le monde, les changements climatiques affectent la population. Les aléas côtiers menacent les Îles, qui subissent de l'érosion et de la submersion côtières. Les changements climatiques entraînent également des impacts économiques et psychosociaux.

Ce qui distingue les Îles-de-la-Madeleine, ce sont les enjeux et les contraintes structurelles liées à l'insularité. Caractérisées par la discontinuité, l'éloignement, l'isolement, l'exiguïté du territoire et le faible volume de population, les Îles sont aux prises avec des éléments qui restreignent l'accès au territoire et engendrent des frais importants. Les frais élevés de transport des intrants et des biens ont un impact direct sur l'approvisionnement de l'archipel, la compétitivité des entreprises et le coût de la vie des résidents et des organisations. Les liaisons maritimes et aériennes constituent des services essentiels, qui garantissent l'accès à d'autres services indispensables, mais indisponibles sur l'archipel, et pour lesquels les déplacements entraînent des surcoûts, tant pour la population madelinienne que pour les organisations.

Notons que l'économie des Îles est vulnérable, du fait qu'elle repose en majeure partie sur la pêche et le tourisme; des secteurs influencés par des facteurs non contrôlables. Toutefois, l'affluence touristique a un effet direct sur la qualité de vie des résidents et permet d'avoir une offre de services accrue.

Les cinq priorités régionales retenues pour les Îles-de-la-Madeleine pour la période 2025-2029 serviront de levier aux ministères et organismes gouvernementaux desservant le territoire pour aborder ces défis, et ce, en étroite collaboration avec l'administration municipale.

Priorité 1 Favoriser l'accès au logement, la mixité des types d'habitation, la densification de l'habitat et la mobilité durable

Démarche de mise en œuvre

L'objectif est de soutenir la planification et la réalisation de projets d'habitation, particulièrement dans le but d'accroître le nombre de logements sociaux et abordables, qui prennent en considération les besoins diversifiés de la population. Dans le but de favoriser des milieux de vie complets, de qualité, avec un caractère convivial et inclusif, il est aussi prévu d'adapter des infrastructures favorisant la mobilité durable et de soutenir les initiatives de promotion du transport actif et collectif.

Priorité 2 S'engager dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et améliorer la résilience individuelle et collective

Démarche de mise en œuvre

Il est souhaité d'accompagner les municipalités en adaptation, notamment face à l'érosion et à la submersion côtières, afin d'accroître la résilience des individus et de la communauté madelinienne face aux changements climatiques. De plus, les initiatives visant à réduire l'empreinte environnementale, dans le but d'atténuer les changements climatiques, sont privilégiées.

Priorité 3 Assurer et renforcer les liens de communication et de transport fiables et abordables

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires du milieu désirent effectuer une veille de l'évolution du transport aérien et maritime afin d'arrimer le modèle de prestations aux besoins de la communauté en matière de transport passager, de cargo et de sécurité. De plus, en raison de l'insularité, la connectivité du territoire (Internet et cellulaire), essentielle aux activités économiques, sociales, culturelles, de santé, etc., est fragile et nécessite une surveillance accrue. Enfin, l'amélioration des services de santé offerts sur le territoire est visée, notamment la télésanté.

Priorité 4 Développer un milieu de vie dynamique, inclusif et accueillant, en assurant la vitalité de l'ensemble du territoire

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires de la région comptent soutenir les actions visant à accroître l'attraction, la rétention et l'intégration des personnes, dans le but d'améliorer le bilan démographique. Parallèlement, il sera important de favoriser l'accessibilité et la persévérance scolaire pour y parvenir. Enfin, l'accès à des services de proximité et des services spécialisés, souvent limité à cause du caractère insulaire, revêt un aspect fondamental pour la vitalité du territoire.

Priorité 5 Diversifier l'économie et soutenir l'optimisation des organisations

Démarche de mise en œuvre

D'abord, il est nécessaire d'évaluer l'offre de formation pour répondre aux besoins régionaux de main-d'œuvre. Considérant la pénurie actuelle de travailleurs, qui affecte plusieurs secteurs d'activités, il est également important d'assurer une vue d'ensemble, de soutenir et d'accompagner les entreprises et les organismes, particulièrement sur cet enjeu. En outre, il faut promouvoir la mise en œuvre de mesures visant à encourager le retour des jeunes qui se sont exilés. Au-delà de la pénurie de main-d'œuvre, le contexte économique actuel nécessite du soutien et de l'accompagnement auprès des entreprises et des organisations. Le territoire compte de nombreux organismes communautaires, alors il est utile de mieux comprendre leurs enjeux afin d'accroître leur capacité à répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Comme l'économie madelinienne repose principalement sur deux industries saisonnières et fragiles, les acteurs régionaux désirent soutenir les initiatives de diversification et de modernisation dans le secteur des pêches et de la mariculture, en plus de consolider l'industrie touristique. Finalement, l'apport des milieux culturel et agroalimentaire est primordial dans l'économie du territoire et il s'avère pertinent de les appuyer.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Favoriser l'accès au logement, la mixité des types d'habitation, la densification de l'habitat et la mobilité durable	
Part des nouveaux logements localisés dans le périmètre urbain et dans les noyaux villageois	Augmentation de la part des nouveaux logements localisés dans le périmètre urbain et dans les noyaux villageois
Variation du nombre et des parts de logements, par type de construction résidentielle	Augmentation de la proportion de multilogements
Taux d'achalandage du transport collectif de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM)	Augmentation du taux d'achalandage du transport collectif (RÉGÎM)
Débit journalier moyen annuel sur le chemin principal à Cap-aux-Meules	Diminution du débit journalier moyen annuel sur le chemin principal à Cap-aux-Meules
Priorité 2 S'engager dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et améliorer la résilience individuelle et collective	
Nombre de nouvelles initiatives soutenues en matière d'adaptation aux changements climatiques	Augmentation du nombre de nouvelles initiatives soutenues en matière d'adaptation aux changements climatiques
Quantité totale de GES incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse pour la centrale thermique d'Hydro-Québec de Cap-aux-Meules	Diminution de la quantité totale de GES pour la centrale thermique de Cap-aux-Meules
Priorité 3. Assurer et renforcer les liens de communication et de transport fiables et abordables	
Nombre de segments de transport médical	Diminution du nombre de segments de transport médical
Priorité 4. Développer un milieu de vie dynamique, inclusif et accueillant, en assurant la vitalité de l'ensemble du territoire	
Indice de vitalité économique	Maintien du quintile de l'indice de vitalité économique pour les municipalités et la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (CMÎM)
Nombre de personnes qui participent aux activités d'accueil et d'intégration	Augmentation du nombre de personnes qui participent aux activités d'accueil et d'intégration
Solde migratoire	Augmentation du solde migratoire pour le territoire

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 5. Diversifier l'économie et soutenir l'optimisation des organisations	
Investissements réalisés à travers les ententes sectorielles et le total d'investissements générés	Augmentation des investissements réalisés et générés à travers les ententes sectorielles
Nombre d'entreprises (établissements) par secteur d'activité sur le territoire	Maintien du nombre d'entreprises par secteur d'activité

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Favoriser l'accès au logement, la mixité des types d'habitation, la densification de l'habitat et la mobilité durable		
Créer un comité de suivi de la CAR sur le projet d'écoquartier pour favoriser la mixité, l'accès au logement, la densification, le transport actif et développer un milieu de vie dynamique	MAMH	MELCCFP, MEIE, HQ, SHQ, MTMD, MCC, Santé Québec
Réaliser en collaboration avec la Municipalité, dans le cadre du projet d'urbanisation du centre-ville, les activités préparatoires (ententes, plans et devis) pour la réalisation d'aménagements favorisant la mobilité durable	MTMD	Santé Québec
Priorité 2. S'engager dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques et améliorer la résilience individuelle et collective		
Accompagner la CMÎM dans la mise en œuvre du plan climat	MAMH	MELCCFP, MCC, MSP
Soutenir le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes dans ses projets de recherches appliquées en matière de valorisation des extrants	MEIE	
Accompagner la CMÎM dans la mise en place de solutions structurantes et pérennes en gestion des matières résiduelles	MELCCFP	MAMH, MTMD, MEIE
Élaboration et mise en œuvre du plan d'adaptation régional au climat en santé publique (PARC)	Santé Québec	MAMH
Priorité 3. Assurer et renforcer les liens de communication et de transport fiables et abordables		
Assurer une veille sur l'évolution des câbles de fibre optique (Câble Optique Gaspésie Îles-de-la-Madeleine) 1 et 2 et assurer un suivi via l'Organisation régionale de la sécurité civile	MAMH	MSP
Évaluer les suivis potentiels à donner concernant l'étude sur les besoins aériens de la CMÎM qui sera présentée à la CAR	MAMH	

¹ D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 4. Développer un milieu de vie dynamique, inclusif et accueillant, en assurant la vitalité de l'ensemble du territoire		
Évaluer la possibilité de créer une entente sectorielle de développement pour soutenir la stratégie d'attraction « Et si les Îles »	MAMH	MESS, MEIE, MIFI, MES, MCC
Mobiliser les acteurs du milieu et contribuer au maintien d'une infrastructure et d'un service d'abattage sur le territoire	MAPAQ	MAMH
Développer un projet d'infrastructure culturelle régionale multifonctionnelle	MCC	MAMH, MTO, MEIE
Soutenir la mise en œuvre de projets favorisant l'accessibilité aux études et la persévérance par l'intermédiaire du Pôle régional en enseignement supérieur Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	MES	
Mettre en œuvre des actions du Pôle d'excellence en ressources humaines	MESS	
Promouvoir, auprès des acteurs municipaux, la modification législative permettant au MRNF de céder à titre gratuit une terre du domaine de l'État pour des fins éducatives, pour la prestation de services de santé et de services sociaux et à des fins de développement urbain	MRNF	
Mettre en place une stratégie d'accompagnement de la CMÎM afin de valoriser les terres du domaine de l'État et favoriser la cohabitation des usages	MRNF	MAMH, MELCCFP, MTO
Priorité 5. Diversifier l'économie et soutenir l'optimisation des organisations		
Poursuivre et soutenir la mise en œuvre de la planification stratégique 2023-2028 à l'aide d'une entente sectorielle pour le développement agricole et agroalimentaire des Îles-de-la-Madeleine (entente actuelle en vigueur du 31 mars 2023 au 31 mars 2026)	MAPAQ	MAMH, MEIE
Favoriser la reprise des activités de la filière sébaste aux Îles-de-la-Madeleine	MAPAQ	MEIE, IQ, MESS
Soutenir les initiatives visant le développement et la valorisation intégrale des produits du phoque	MAPAQ	MEIE, IQ
Accompagner les entreprises de transformation des produits marins ayant réalisé des diagnostics numériques dans la réalisation de leur plan	MAPAQ	MEIE, IQ, MESS
Évaluer la possibilité de mettre en place une entente sectorielle en culture	MCC	MAMH, MTO, MEIE
Réaliser un portrait de l'offre de formation sur le territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre	MES	MESS

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Soutenir Tourisme Îles-de-la-Madeleine dans ses démarches et actions visant à structurer l'offre touristique des produits de niche à valeur ajoutée	MTO	
Consulter les OCA et OBNL du territoire afin de mieux connaître leurs besoins et leurs enjeux dans le but d'optimiser les réponses aux besoins de la population	Santé Québec	MAMH

